

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS ENVIRONNEMENT**

Objet de la demande : Demande de permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 3 éoliennes, d'une puissance maximale totale de 11,025 MW, aménagements des chemins d'accès et des aires de montage et construction d'une cabine électrique et réalisation du raccordement électrique interne.

Lieu d'exploitation : Proximité de l'axe autoroutier E19/E42 et de la ligne ferroviaire 78 n° s/n à 7300 Boussu.

Demandeur : WINDVISION BELGIUM SA située à Arnould Nobelstraat 42 boîte 3 à 3000 Leuven

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 7°K du CODT (équipements destinées aux activités à finalité d'intérêt général liées à l'énergie renouvelable). Dès lors, conformément à l'article 81§2 alinéa 3 du décret du 11/3/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 3/2/2005, les Fonctionnaires délégué et technique sont compétents pour statuer sur la présente demande

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée relative à un projet de catégorie B, est ouverte au sens des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1er du Code de l'Environnement. **Le dossier peut être consulté au service urbanisme à partir du jeudi 15/09/2022 jusqu'au lundi 17/10/2022**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
9/9/2022	15/9/2022	Service Urbanisme Rue du Pont d'Arcole 14 7340 Colfontaine 17/10/2022 à 10h00	Administration communale de Colfontaine (Service Urbanisme Rue du Pont d'Arcole 14 7340 Colfontaine)

Le dossier accompagné de l'étude d'incidences peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable : du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi de 16h à 20h (en prenant rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme au 065/88 73 40) et le mercredi de 14h à 16h.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet et tout intéressé peut formuler ses observations écrites par voie postale auprès de l'administration communale jusqu'à la date de clôture de l'enquête (voir cadre ci-dessus)

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Windvision	COLFONTAINE	DPA Direction Mons Fonctionnaire technique	Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme Hainaut 2 Fonctionnaire délégué
Windvision Belgium SA/NV André-Stephane Van de Goor Arnould Nobelstraat 42 boîte3 3000 Leuven dev.wallonie@windvision.com	Service Urbanisme Rue du Pont d'Arcole 14 7340 Colfontaine 065/88 73 40	Service du fonctionnaire technique Place du Béguinage 16 7000 Mons	Service du fonctionnaire délégué Place du Béguinage 16 7000 Mons

Colfontaine, le 09/09/2022

Le Directeur Général,
(s) D. BLANQUET

Le Bourgmestre
(s) L. D'ANTONIO

Une séance d'information didactique sera organisée **le mardi 20 septembre 2022** à la Salle Patro Filles (derrière l'église) à 7301Hornu. L'objectif est de présenter le projet et les résultats de l'étude d'incidences. L'inscription est **OBLIGATOIRE** par mail (dev.wallonie@windvision.com) **avant le vendredi 16/09/2022 au plus tard. Merci de préciser l'heure à laquelle vous souhaitez venir (16h, 17h, 18h, 19h ou 20h).** Vous aurez l'opportunité d'échanger durant une heure avec les représentants de la coopérative citoyenne Émissions Zéro (qui coordonne la participation citoyenne) ainsi que les experts du bureau d'études et de Windvision.